

Règles de conduite et mesures de sécurité

L'école **Des Moissons** prône une approche positive de la gestion des comportements. Les comportements attendus seront donc enseignés par l'équipe-école en s'appuyant sur les valeurs de l'école. Les bons comportements seront félicités et reconnus lorsqu'ils seront bien démontrés.

En contrepartie, lors de manquement à ces valeurs, des conséquences logiques et éducatives, en lien avec le geste posé, seront déterminées et appliquées. Des mesures d'aide et de soutien pourraient également être offertes dans les cas de gestes graves ou, encore, lorsqu'un même problème se vivrait à répétition.

3 valeurs auxquelles nous tenons à l'école Des Moissons

Le respect	La persévérance	La sécurité
------------	-----------------	-------------

Le respect :

Je me respecte. Je respecte les autres dans mes gestes et mes paroles et je respecte les consignes données par l'adulte. Je prends soin du matériel et de l'environnement. J'utilise un langage, un ton et un volume de voix agréable pour m'exprimer. Je respecte les différences.

Par exemple, je fais preuve de respect, quand :

- Je lève ma main et j'attends le droit de parole. J'écoute la personne qui parle. Je range convenablement mes effets personnels.
- Je circule silencieusement, en marchant et en respectant le rythme de chacun.
- Je respecte les règles de jeux. Je règle mes conflits de manière pacifique.
- Je respecte le silence pendant les présentations. Je participe adéquatement aux activités proposées.
- Je m'assure de garder propre la table ou l'environnement où je mange.
- Je respecte les règles données par le chauffeur d'autobus. Je respecte les consignes des brigadiers.
- Je cogne à la porte. J'attends si la personne est occupée.



La persévérance:

Je m'engage et je m'investis dans ma réussite scolaire. Je participe aux activités prévues à l'horaire et j'arrive à l'heure. Je m'engage à assumer mes choix, mes actes et mes paroles.

Par exemple, je persévère quand :

- Je m'applique dans mes travaux. Je possède tout le matériel nécessaire pour travailler. Je persévère devant les difficultés. Je fais et remets mes travaux et mes devoirs au moment indiqué. Je me mets à la tâche sans perdre mon temps.
- Je vais directement aux toilettes. Je tire la chasse d'eau, je me lave les mains et dépose le papier dans le bac bleu. Je retourne immédiatement rejoindre mon groupe.
- Je participe activement aux activités.
- Je participe activement aux choix des aliments de ma boîte à lunch. Je m'assure d'avoir une boîte à lunch complète.
- J'apporte ma boîte à lunch à la cafétéria. Je dépose mon repas chaud à l'endroit désigné. Je participe aux tâches.
- Je m'engage à rester assis à la place qui m'a été assignée. Je respecte les consignes de sécurité.

La sécurité:

J'agis de façon sécuritaire afin d'éviter les accidents et les blessures. Je m'engage à rendre mon école agréable et sécuritaire.

Par exemple, je fais preuve de sécurité quand :

- Je circule calmement. Je garde ma place propre (sans encombrement).
- Je circule à droite et en marchant. Je range convenablement mes effets personnels à mon crochet.



- Je m'engage à rester assis à la place qui m'a été assignée. Je respecte les consignes de sécurité.
- Je porte des vêtements et des chaussures appropriés pour l'activité. Dès la cloche, je prends mon rang rapidement et calmement.
- Je demeure avec mon groupe.
- Je demeure assis à la place qui m'est désignée. J'évite de me déplacer.
- Je prends mon rang calmement de façon sécuritaire.
- Je joue prudemment et adéquatement dans les aires de jeux. Je contribue au climat positif en étant bon gagnant et bon perdant. Je m'active lors des récréations.

NOUS VOULONS ENTENDRE:

☛ Des mots qui font du bien

NOUS VOULONS VOIR:

☛ Des relations agréables

NOUS VOULONS RESENTIR:

☛ Du bien-être

Code vestimentaire :

*Il est important d'identifier tous les effets personnels de votre enfant

- Les camisoles et les robes doivent avoir des bretelles ayant une largeur de 2 doigts. Il est donc interdit de porter des bretelles de type « spaghetti ».
- Les vêtements troués et déchirés ne sont pas tolérés.
- On ne doit pas voir les sous-vêtements
- Les seins, les fesses et le ventre doivent être cachés.
- Pour des raisons de sécurité, sur la cour d'école, des souliers adéquats sont exigés.

Les conséquences à la suite d'une inconduite

Dans le contexte d'une intervention éducative, tout intervenant prend en considération les deux éléments suivants:

1. Les personnes impliquées :

On tient compte des caractéristiques et de la personnalité des personnes impliquées.

On tient compte de celui qui pose le geste, de la victime et des témoins. Les trois ont besoin de support.

L'intervention vise le comportement et non l'individu. Elle ne cherche ni gagnant ni perdant.

2. L'évènement et son contexte :

Une conséquence n'est pas appliquée de façon automatique. On analyse la situation, on regarde :

- L'intention derrière le manquement, ou le geste posé
- Le type d'incident;
- La gravité de la situation (l'intensité);
- La fréquence (1^{re} intervention ou caractère répétitif);
- La répercussion sur soi et les autres.

Lignes directrices :

Les conséquences logiques et éducatives sont toujours attribuées dans le respect de la personne.

L'élève a la possibilité d'expliquer ses attitudes, ses gestes et ses paroles auprès de l'adulte.

L'adulte témoin de l'inconduite doit assurer un suivi, et ce, peu importe le manquement.

Parmi les conséquences logiques ou éducatives, voici quelques exemples, elles seront appliquées jusqu'à ce que l'élève fasse la démonstration qu'on peut lui faire confiance.

- Interdiction de sortir seul de la classe,
- Interdiction de fréquenter certains élèves de l'école,
- Assigner une place pour dîner et/ou un pupitre dans la classe,
- Retirer le privilège de participation à des activités,
- Reprise de temps perdu,
- Faire un geste réparateur,
- Contacter ses parents et leur expliquer son comportement,
- Présenter ses excuses et expliquer ce qui était inapproprié dans ses comportements,
- Faire une réflexion,
- Participer à un groupe d'habiletés sociales,
- Identifier les bons comportements dans la cour,
- Faire une affiche, une présentation,
- Exclusion du transport scolaire,
- Etc.

En bref, nos interventions visent :

- ☆ L'éducation du jugement social
- ☆ La réparation d'un dommage à autrui
- ☆ La perte temporaire d'un droit dans la vie scolaire

L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE, IL FAUT QUE ÇA CESSE !

Notre but premier est de rendre chaque élève autonome face à la résolution de conflit, **MAIS**, lorsqu'il y a de l'intimidation, il est important d'amener l'enfant à consulter **IMMÉDIATEMENT** un adulte, qu'il soit victime ou témoin.

Dénoncer, c'est aider !

INTIMIDATION, VIOLENCE ou CONFLIT ?

Intimidation

Tout **comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif**, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par **l'inégalité des rapports de force** entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Les définitions suivantes sont inscrites dans la Loi sur l'instruction publique et servent de référence pour toutes les écoles du Québec.

Violence

Toute **manifestation de force**, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée **intentionnellement** contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Violence ou intimidation ≠ Conflit entre élèves

Lorsque le geste n'est pas intentionnel ou lorsqu'il n'y a pas de rapport de force ou de répétition dans le temps, on peut supposer que ces situations correspondent à des conflits. Des mesures s'imposent également. Dans ces cas, le traitement diffèrera cependant quelque peu.

Il est donc important de ne pas confondre la violence ou l'intimidation avec la notion de conflit ou de chicane entre élèves qui impliquent généralement des opposants de forces égales à caractère non répétitif et qui sont plutôt isolés dans le temps.

Catégorie	Formes de comportement d'intimidation	
	Graves	Très graves*
Agression physique	- pousser - bousculer - cracher - frapper - donner un coup de pied	- menacer avec une arme - dégrader des biens - voler
Agression verbale	- se moquer - injurier - regarder de travers - tourmenter	- appels téléphoniques d'intimidation - défi dangereux - courriels ou intimidation par clavardage - contrainte - sarcasmes racistes, sexistes, homophobes - extorsion - menaces verbales de violence, de blessures ou contre des biens
Aliénation sociale	- commérer - embarrasser - placer l'élève dans une situation qui le ridiculise - faire courir des rumeurs - exclure d'un groupe	- inciter à la haine - aliénation raciste, sexiste, homophobe - faire prendre un blâme - humilier publiquement - faire circuler des rumeurs malveillantes

Daniel Martin et Raymond Tozzi, mai 2003

* Les formes dites « très graves » d'intimidation peuvent être sanctionnées par le Code Criminel Adapté de « Pleins feux sur l'intimidation », B.C., 199

PLAN DE LUTTE DE L'ÉCOLE DES MOISSONS

QUELLE EST LA PLACE DU PARENT DANS LE PLAN DE LUTTE DE L'ÉCOLE ?	COMMENT S'Y PRENDRE POUR EFFECTUER UN SIGNALEMENT OU POUR FORMULER UNE PLAINTE ?
<p>La place du parent est très importante et plusieurs mesures favorisent la collaboration entre l'école et les parents.</p> <p>Les parents doivent lire la section « L'intimidation et la violence, il faut que ça cesse! » avec leur enfant et signer l'engagement avec lui.</p> <p>Les parents assurent le suivi des conséquences et/ou les gestes réparateurs en signant le suivi des inconduites.</p> <p>Dans chaque cas de violence ou d'intimidation, les parents sont avisés par un intervenant de l'école.</p>	<p>À notre école, que je sois un élève victime ou un élève témoin, que je sois un membre du personnel ou un parent, je dénonce tout acte d'intimidation ou de violence.</p> <p>Je dois :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ Rencontrer un intervenant (enseignant, éducateur spécialisé, professionnel ou direction). ☞ Utiliser la boîte de dénonciation. <p>On peut aussi communiquer avec la direction :</p> <p><i>La plainte est confidentielle.</i></p>

QUE FERA L'ÉCOLE SI ELLE CONSTATE UN ACTE D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE ?

Des actions sont immédiatement prises lors d'un acte d'intimidation ou de violence :

- ☺ Rencontrer l'élève (victime, témoins et intimidateur);
- ☺ Évaluer si une sanction est requise;
- ☺ Déterminer les interventions éducatives ou de sanctions à faire et les appliquer;
- ☺ Prévenir les parents et informer le titulaire de l'élève;
- ☺ Évaluer la possibilité de récidive et les mesures de prévention.

SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Pour chacune des interventions relevant de la violence ou de l'intimidation, les parents sont avisés. À tout moment, la direction se réserve le droit d'adapter la conséquence selon la gravité de l'action commise.

Voici des interventions qui pourraient être utilisées dans la plupart des cas :

- ✘ Excuses écrites et/ou réflexions par l'élève et signées par le parent, geste de réparation (si souhaité par la victime);
- ✘ Rencontre avec le titulaire, le psychoéducateur, la direction;
- ✘ Activités d'habiletés sociales avec le psychoéducateur ou un éducateur spécialisé;
- ✘ Rencontre direction-parents pour un plan d'intervention;
- ✘ Retrait à l'interne le jour même ou à un moment déterminé par la direction;
- ✘ Suspension à l'externe.

SUIVI DES SIGNALEMENTS ET DES PLAINTES

Pour chaque signalement ou plainte, l'école a le devoir :

- ☞ D'assurer un suivi;
- ☞ D'évaluer l'intensité et la récurrence du geste;
- ☞ D'appliquer le protocole d'intervention approprié à la situation;
- ☞ De s'assurer que des mesures correctives sont mises en place.

CYBERINTIMIDATION

Il est interdit de tenir des propos qui portent atteinte à l'honneur ou à la réputation des membres du personnel, d'élèves ou encore de leurs proches. Il est aussi interdit de publier ou d'afficher des photos du personnel ou des élèves prises à l'école ou lors d'activités scolaires ou parascolaires, sans l'autorisation de la direction, laquelle s'assurera d'avoir obtenu le consentement des personnes concernées (ou des parents) avant de donner son autorisation. Ces règles s'appliquent aussi lors de l'utilisation des médias sociaux, blogues, sites de clavardage et autres outils technologiques pendant ou à l'extérieur des heures de classe, à l'école ou ailleurs.

Formulaire d'engagement

Envers les règles de conduite de l'école et
la politique de **TOLÉRANCE ZÉRO** par rapport à la violence et à l'intimidation.

Mon rôle d'élève

Je, _____, m'engage à adopter des comportements de tolérance,
(nom de l'élève)
de coopération et de respect envers tous les élèves et les adultes de l'école **Des Moissons**.

Avec mes parents, j'ai lu les règles de conduite et les mesures de sécurité à l'école. Pour mon bien-être et celui de mes amis, je m'engage à respecter ces règles durant toute l'année scolaire.

Signature de l'élève: _____

Le rôle des parents

Le rôle des parents dans le mode de vie est très important. Lorsque l'école vous informe d'une inconduite, il est important d'en discuter avec votre enfant. En soutenant les actions de l'école, votre enfant ressent l'étroite collaboration entre l'école et la maison ce qui est bénéfique à son développement et à son équilibre.

Si vous avez des questions à la suite d'une intervention, n'hésitez pas à nous écrire ou à nous téléphoner pour clarifier la situation. Dans la mesure du possible, il est important d'éviter de parler de l'école ou des intervenants de façon négative devant son enfant. En effet, ce genre de situation peut entraîner un conflit de loyauté pour celui-ci et, il pourrait alors se justifier d'avoir agi ainsi.

Comme parent, j'ai pris connaissance des règles de conduite et des mesures de sécurité à l'école. J'offre ma collaboration et je m'engage à supporter le personnel de l'équipe-école dans l'application de celles-ci tout au long de l'année scolaire.

Signature parentale: _____

Le rôle de l'enseignant

Comme intervenant de l'école, je m'engage à t'accompagner tout au long de ton année scolaire et à t'aider à bien te faire comprendre les règlements du mode de vie et leurs conséquences. Je t'encouragerai dans tes efforts et tes démarches.

Signature du titulaire: _____



SUIVI DES INTERVENTIONS

DATE	VALEUR IMPLIQUÉE, DESCRIPTION DE LA SITUATION ET CONSÉQUENCE LOGIQUE OU ÉDUCATIVE	INTERVENANT	SIGNATURE DU PARENT
_____	VALEUR : DESCRIPTION : CONSÉQUENCE 	_____ _____	_____
_____	VALEUR : DESCRIPTION : CONSÉQUENCE 	_____ _____	_____
_____	VALEUR : DESCRIPTION : CONSÉQUENCE 	_____ _____	_____
_____	VALEUR : DESCRIPTION : CONSÉQUENCE 	_____ _____	_____
_____	VALEUR : DESCRIPTION : CONSÉQUENCE 	_____ _____	_____

DATE	VALEUR IMPLIQUÉE, DESCRIPTION DE LA SITUATION ET CONSÉQUENCE LOGIQUE OU ÉDUCATIVE	INTERVENANT	SIGNATURE DU PARENT
_____	VALEUR : DESCRIPTION : CONSÉQUENCE	_____ _____	_____
_____	VALEUR : DESCRIPTION : CONSÉQUENCE	_____ _____	_____
_____	VALEUR : DESCRIPTION : CONSÉQUENCE	_____ _____	_____
_____	VALEUR : DESCRIPTION : CONSÉQUENCE	_____ _____	_____
_____	VALEUR : DESCRIPTION : CONSÉQUENCE	_____ _____	_____